

# DOSSIER DE PRESSE

**OCTOBRE 2026**

## LA BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

LAURÉATE DE

**DESTINATION FRANCE À VÉLO**

Une reconnaissance nationale pour une destination cyclable d'excellence

# LA BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME REJOINT LES 30

## « DESTINATIONS FRANCE À VÉLO »

La Baie de Somme Picardie maritime fait partie des 30 territoires retenus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt national « Destinations France à vélo », porté par l'État, la Direction générale des Entreprises, le Réseau vélo & marche et France Vélo. Parmi 88 candidatures déposées à l'échelle nationale, la Baie de Somme a été distinguée pour la qualité et la diversité de son offre cyclable ainsi que pour la stratégie développée depuis plus de vingt-cinq ans en faveur du tourisme à vélo.

Annoncée le 1er octobre 2026 lors des Rencontres nationales du Réseau vélo & marche à Nancy, cette reconnaissance confirme la place du territoire parmi les destinations françaises de référence pour la découverte à vélo.

Le programme « Destinations France à vélo » vise à mettre en lumière des territoires qui ont fait du vélo un pilier de leur attractivité touristique, en valorisant la qualité des infrastructures, les services proposés aux cyclistes, la diversité des pratiques et l'excellence de l'accueil.

### Une destination d'exception

Entre terre, mer et vallées, la Baie de Somme Picardie maritime offre un cadre particulièrement favorable à la pratique du vélo. Les grands espaces naturels, les villages de caractère, les stations du littoral, les vallées et les paysages préservés constituent un terrain de découverte unique pour les visiteurs français et européens.

Cette distinction vient renforcer la notoriété d'un territoire déjà reconnu pour son patrimoine naturel remarquable, son engagement en faveur des mobilités douces et la qualité de son offre touristique.

> « Cette reconnaissance nationale récompense plus de vingt-cinq ans d'engagement collectif. Elle souligne le travail mené par les collectivités, les offices de tourisme, les associations et les professionnels pour faire de la Baie de Somme une destination incontournable du tourisme à vélo. »
>
> **Patricia Poupart,**
> **Présidente de Baie de Somme 3 Vallées**



# 25 ANS D'ENGAGEMENT POUR LE VÉLO

La labellisation « Destinations France à vélo » est l'aboutissement d'une politique ambitieuse engagée depuis plus de deux décennies pour développer les déplacements et les loisirs à vélo en Baie de Somme.

Au fil des années, les collectivités locales ont investi dans la création et l'amélioration des itinéraires cyclables, dans l'aménagement d'équipements dédiés aux usagers et dans le développement d'une offre touristique cohérente à l'échelle de la destination.

Aujourd'hui, le territoire s'appuie sur un maillage exceptionnel associant :

- La Vélomaritime (EuroVelo 4) ;
- La Véloroute Vallée de Somme (V30) ;
- Les 9 Boucles des Oiseaux ;
- La traverse du Ponthieu
- La Trie Enchantée
- Un réseau cyclable à points-nœuds « Somme à Vélo » de plus de 1 100 km permettant de composer librement ses parcours.

Cette offre répond à une grande diversité de pratiques : balades familiales, excursions à la journée, cyclotourisme, itinérance, gravel ou pratique sportive.

Les visiteurs bénéficient également d'un réseau structuré d'hébergements, de loueurs, de restaurateurs et de sites touristiques engagés dans la démarche Accueil Vélo, garantissant un accueil adapté aux besoins des cyclistes.




*©Nicolas Bryant*

> « Le vélo est devenu un formidable outil de découverte du territoire. Il permet d'explorer la Baie de Somme autrement, à un rythme respectueux des paysages, des habitants et de notre environnement. »
>
> **Sabrina Holleville-Milhat, Présidente Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard**

# UNE RECONNAISSANCE COLLECTIVE

Cette candidature est le fruit d'un travail partenarial conduit par les Syndicats Mixtes Baie de Somme - Grand Littoral Picard et Baie de Somme 3 Vallées, avec l'appui de Somme Tourisme.

Au-delà des structures porteuses, cette distinction récompense l'investissement de nombreux acteurs :

- Région Hauts-de-France
- Département de la Somme
- Agglomération, Communautés de Communes, Communes
- Offices de tourisme ;
- Professionnels du tourisme ;
- Loueurs et réparateurs de vélos ;
- Hébergeurs ;
- Associations de cyclistes ;
- Partenaires institutionnels.

Tous contribuent à faire vivre une destination où le vélo constitue aujourd'hui un véritable levier de développement touristique et économique.

Cette dynamique collective permet à la Baie de Somme de proposer une expérience cohérente et qualitative, répondant aux attentes des clientèles françaises comme étrangères.

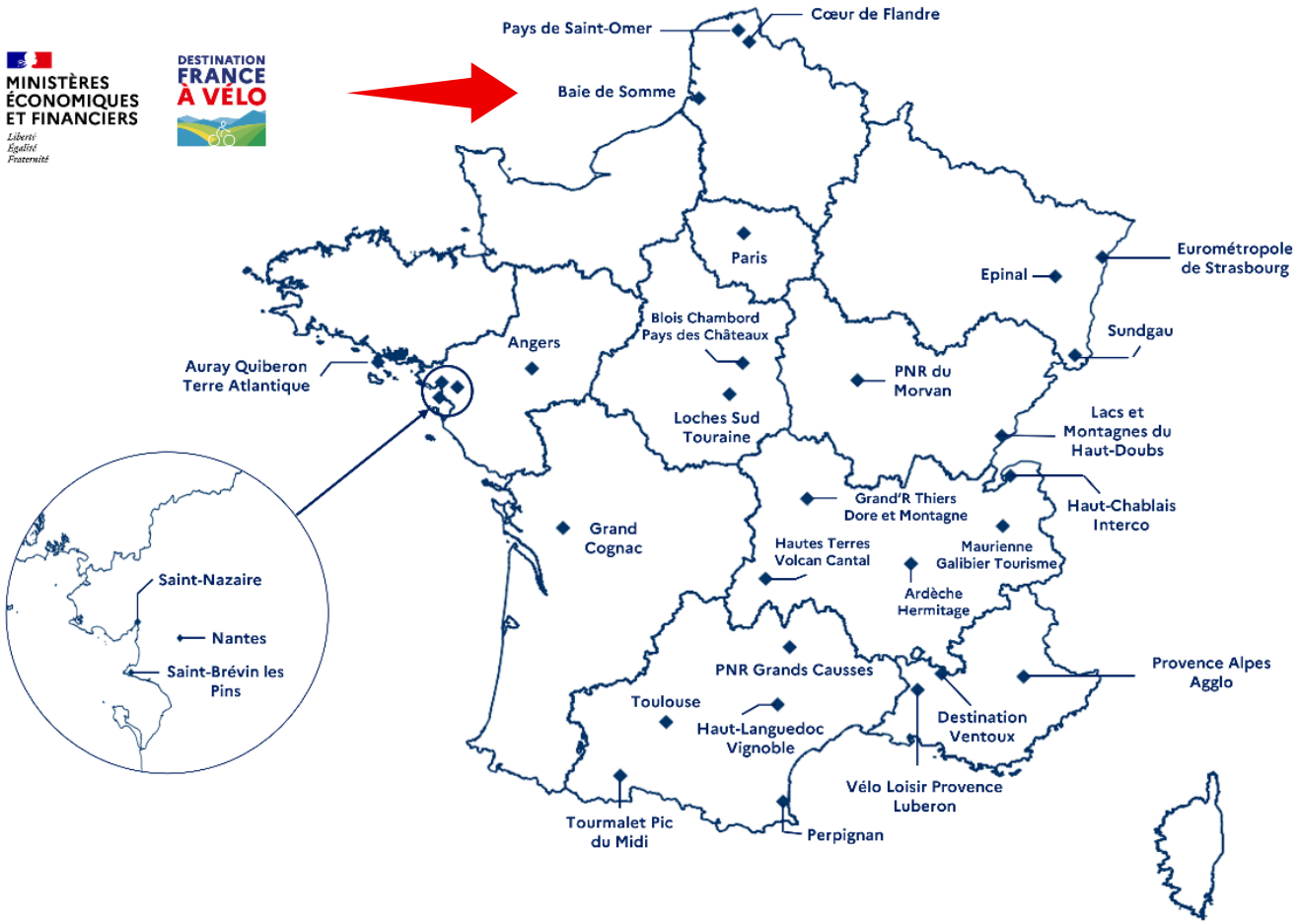
> « Cette réussite est celle d'un territoire entier. Elle démontre notre capacité à travailler ensemble autour d'un projet commun qui favorise l'attractivité touristique, les mobilités durables et le développement économique local. »
>
> **Sabrina Holleville-Milhat,**
> **Présidente de Somme Tourisme**

*©Nicolas Bryant*



## Un territoire parmi les destinations d'excellence françaises

La Baie de Somme rejoint désormais un réseau national de destinations emblématiques sélectionnées pour leur capacité à faire rayonner le tourisme à vélo sous toutes ses formes : itinérance, loisirs, VTT, gravel ou découverte patrimoniale.





©Nicolas Bryant

# UNE NOUVELLE VISIBILITE NATIONALE ET EUROPÉENNE

L'obtention du label « Destinations France à vélo » ouvre de nouvelles perspectives pour la Baie de Somme Picardie maritime.

À partir de l'automne 2026, les territoires lauréats bénéficieront d'un accompagnement spécifique de l'État et de ses partenaires comprenant :

- une promotion nationale et européenne ;
- une mise en avant via Atout France ;
- une valorisation sur les médias France.fr et Explore France ;
- un programme d'échanges et de partage d'expériences entre destinations lauréates.

Cette visibilité renforcée doit permettre de consolider l'économie locale et de poursuivre les investissements en faveur des mobilités douces.

> « Rejoindre le réseau des Destinations France à vélo constitue une formidable opportunité de rayonnement. Cette reconnaissance va nous permettre de renforcer notre attractivité auprès des clientèles françaises et européennes tout en poursuivant notre ambition d'un tourisme durable et responsable. »
>
> **Jérémy Maison, Chef de Projet Tourisme durable Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime**

# CHIFFRES CLÉS

## BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME À VÉLO

- Plus de 1 100 km de réseau cyclable à points-nœuds
- La Vélomaritime (EuroVelo 4)
- La Véloroute Vallée de Somme (V30)
- 9 Boucles des Oiseaux
- 2 Parcours multiusages (La Trie et la Traverse)
- Un réseau croissant de professionnels Accueil Vélo
- Une offre adaptée aux familles, excursionnistes et itinérants

## LE TOURISME À VÉLO EN FRANCE

- 2e destination mondiale du tourisme à vélo après l'Allemagne
- Plus de 9 millions de séjours à vélo par an
- 22 millions de Français pratiquent le vélo pendant leurs vacances
- 5 milliards d'euros de retombées économiques annuelles directes

©Nicolas Bryant



Contacts :

Développement tourisme durable :
**Jérémy Maison**
j.maison@baiedesomme3vallees.fr
06.40.77.56.74

Tourisme à vélo et label Accueil Vélo
**Dorothée Maréchal**
d.marechal@somme-tourisme.com
06.88.48.23.78

Aménagements cyclables :
**Gwenael Savreux**
gwenaelsavreux@baiedesomme.fr
06.48.17.59.30

Presse :
**Marc-Adrien Weyl**
ma.weyl@baiedesomme3vallees.fr
06.81.66.30.70

